

**ASSEMBLÉE ORDINAIRE
TENUE LE 20 JANVIER 2015
AU BUREAU MUNICIPAL**

SONT PRÉSENTS :

Madame Dominique Payette, mairesse
Monsieur Guy Rochette, conseiller au siège # 1
Monsieur Alexandre Morin, conseiller au siège #2
Monsieur Marc Boiteau, conseiller au siège #3
Monsieur Brian Ross, conseiller au siège # 4
Monsieur Bruce Wallace, conseiller au siège #5

EST ABSENTE:

Madame Mélanie-Anne Bousquet, conseillère au siège #6

Madame Dominique Payette, préside l'assemblée et madame Guylaine Thibault agit à titre de greffière.

ORDRE DU JOUR :

- 01- Adoption de l'ordre du jour.
- 02- Adoption de procès-verbaux.
- 03- Mot de la mairesse.
- 04- Mot des conseillers.
- 05- Gestion administrative :
 - a) Rapport sur les autorisations de dépenses;
 - b) Comptes à payer;
 - c) Taxes à recevoir;
 - d) Transferts à des réserves;
 - e) Projet de règlement relatif à la taxation 2015;
 - f) Conditions salariales 2015.
- 06- Déclaration des intérêts pécuniaires des élus municipaux.
- 07- Règlement 01-2012 de la MRC- Nomination d'une personne désignée.
- 08- Suivi aux questions des séances précédentes.
- 09- Varia.
- 10- Période de questions.

01-15-01 Adoption de l'ordre du jour

Résolution 2015-001 Il est proposé par monsieur Marc Boiteau, conseiller, appuyé par monsieur Alexandre Morin, conseiller, et unanimement résolu que soit adopté l'ordre du jour tel que présenté dans l'avis de convocation.

01-15-02 Adoption de procès-verbaux

Résolution 2015-002 Il est proposé par monsieur Marc Boiteau, conseiller, appuyé par monsieur Bruce Wallace, conseiller, et unanimement résolu que soit adopté le procès-verbal no. 2014-18, séance ordinaire du 8 décembre 2014.

01-15-03 Mot de la mairesse

Madame Dominique Payette, mairesse, offre ses vœux de bonne année 2015. Elle souhaite des nouveaux arrivants à Lac-Delage pour la prochaine année.

Elle remercie messieurs Lavoie et Barrette pour leur efficacité lors de la panne électrique du 19 janvier 2015.

01-15-04 Mot des conseillers

Ce point est reporté à une séance ultérieure.

01-15-05 Gestion administrative

a) Rapport sur les autorisations de dépenses

Madame Guylaine Thibault, secrétaire-trésorière, dépose la liste des autorisations de dépenses de décembre 2014.

Chaque conseiller a reçu une copie de ce document.

b) Comptes à payer

Résolution 2015-003 ATTENDU QUE les comptes à payer au 31 décembre 2014 totalisent un montant de 15 817,54 \$;

ATTENDU QUE chacun des conseillers a reçu une copie de la liste des comptes payables, des factures payées par paiement électronique et des chèques émis sans résolution;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur Bruce Wallace, conseiller, appuyé par monsieur Alexandre Morin, conseiller, et unanimement résolu :

QUE tous les rapports déposés soient acceptés;

QUE soit entériné le paiement des factures payées par paiement électronique (18 925,35 \$) ainsi que des chèques émis sans résolution (1 508,03 \$);

QUE soit autorisé le paiement des comptes payables au 31 décembre 2014, et ce, selon les échéances prescrites.

c) Taxes à recevoir

Madame Guylaine Thibault, secrétaire-trésorière, dépose la liste des taxes à recevoir au 31 décembre 2014 qui totalisent un montant de 49 451,70 \$.

Chaque conseiller a reçu une copie de ce document.

d) Transferts à des réserves

Résolution 2015-004 ATTENDU QU'en 2014, le revenu de la compensation pour la vidanges des fosses septiques fut de 3 882 \$ et que les dépenses reliées furent nulles;

ATTENDU QUE la diagnose du lac Delage et de ses tributaires est réalisée à tous les cinq ans et qu'il est important de créer une réserve afin d'éviter une dépense taxable en totalité l'année de réalisation;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur Alexandre Morin, appuyé par monsieur Guy Rochette, tous deux conseillers et unanimement résolu d'affecter les montants suivants :

3 882 \$	Réserve - Vidange des fosses septiques
4 000 \$	Réserve - Diagnose du lac

e) Projet de règlement relatif à la taxation 2015

Monsieur Marc Boiteau, conseiller, donne un avis de motion concernant l'adoption prochaine du règlement relatif à la taxation 2015.

f) Conditions salariales 2015

Résolution 2015-006 Il est proposé par monsieur Marc Boiteau, conseiller, appuyé par monsieur Bruce Wallace, conseiller, et unanimement résolu qu'à partir du 1^{er} janvier 2015, certaines conditions de travail soient modifiées, telles que:

- la prestation de travail de monsieur Louis-Philippe Barrette sera augmentée à 1 820 heures par année, soit sur une moyenne annuelle à 35 heures par semaine;
- la prestation de travail de madame Nancy St-Hilaire sera augmentée à un maximum de 1 352 heures par année, soit sur une moyenne annuelle à 26 heures par semaine;

- la rémunération des élus, des employés municipaux sera majorée de 2,2 % par rapport à celle adoptée pour 2014;
- la rémunération de la directrice générale sera majorée de 3,5 % par rapport à celle adoptée pour 2014.
- la prime de garde pour les employés aux travaux publics sera de 10\$ / jour.

01-15-06 Déclaration des intérêts pécuniaires des élus municipaux

Madame Thibault certifie qu'en date du 15 décembre 2014, tous les membres du Conseil ont fait une nouvelle déclaration écrite de leurs intérêts pécuniaires, conformément à la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités.

01-15-07 Règlement 01-2014 de la MRC – Nomination d'une personne désignée

Résolution 2015-007 ATTENDU QUE la ville de Lac-Delage a adhéré en 2007 à une entente avec la MRC concernant la surveillance et la gestion des cours d'eau;

ATTENDU QUE selon cette entente, la ville doit intervenir au nom de la MRC lors de l'obstruction d'un cours d'eau qui menace les biens et les personnes (Article 105 du chapitre III de la Loi sur les compétences municipales)

ATTENDU QUE selon cette entente, la ville doit nommer une personne parmi son personnel pour agir au nom de la MRC dans l'application de ses responsabilités;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur Guy Rochette, conseiller, appuyé par monsieur Alexandre Morin, conseiller et unanimement résolu de nommer madame Guylaine Thibault, directrice générale, à titre de personne désignée et agir au nom de la MRC de la Jacques-Cartier pour l'application du Chapitre III de la Loi sur les compétences municipales.

01-15-08 Suivi aux questions de la séance précédente

Rien n'est discuté à ce point.

01-15-09 Varia

Rien n'est discuté à ce point.

01-15-10 Période de questions

L'ordre du jour étant épuisé, madame Dominique Payette, mairesse, propose de répondre aux questions des citoyens présents.

Résolution 2015-008 Il est proposé par monsieur Marc Boiteau, appuyé par monsieur Guy Rochette, tous deux conseillers, et unanimement résolu de lever la présente assemblée.

Dominique Payette, mairesse

Guylaine Thibault, secrétaire-trésorière